

FORMULE DE MODIFICATION DE CONTRAT

entre

CPE L'AMIBULLE

Installation des Semailles
7015, des Semailles
J2R 1B4

Installation des Moissons
1305, boul. Casavant E
J2S 0B3

et

NOM DES PARENTS : _____

NOM DE(S) ENFANT(S) : _____

DATE : _____

En vertu du règlement qui demande un pré-avis d'au moins deux (2) semaines, veuillez prendre note que mon enfant ci-haut mentionné changera de fréquentation à partir du

_____20_____.

Fréquentation actuelle : lun mar mer jeu ven

Fréquentation demandée: lun mar mer jeu ven

Veuillez prendre note que les fréquentations à temps partiel ne peuvent prendre que quatre formes

- **Lundi et mardi**
- **Lundi, mardi et mercredi**
- **Jeudi et vendredi**
- **Mercredi, jeudi et vendredi**

Signature du répondant

Date

IMPORTANT :

Dans le cas d'une demande d'augmentation de fréquentation, la directrice générale ou la directrice adjointe d'installation doit répondre de la possibilité ou non de permettre la modification. Dans l'impossibilité, la présente formule sera conservée comme aide-mémoire pour permettre la modification aussitôt que possible.

Dans le cas d'une demande de diminution de fréquentation, le CPE L'AMIBULLE ne peut garantir le retour à la fréquentation initiale ultérieurement. Toute place laissée vacante sera comblée le plus tôt possible par un autre enfant.